

# 109



TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS  
DE LA VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2016

# L'écoute Gretzoise



## > ZOOM

QUAND LE CIEL  
VOUS TOMBE SUR LA TÊTE

## > DOSSIER

BUDGET 2016

## > ACTUALITÉS

CONSEIL MUNICIPAL  
LES PRINCIPALES DÉCISIONS

**Gretz été**  
du 16 juillet au 5 août 10h-18h

PETITE RESTAURATION  
ESPACE DÉTENTE

**ENTRÉE LIBRE**  
sous réserve de respecter le règlement intérieur

Mairie de Gretz-Armainvilliers



## sommaire

- P.4 à 7 **ACTUALITÉS**  
Conseil municipal
- P.8 à 9 **INFOS PRATIQUES**
- P.10 à 12 **DOSSIER**  
Budget 2016
- P.13 **CADRE DE VIE**
- P.14 à 17 **RÉTROSPECTIVE**
- P.18 à 19 **ZOOM**  
L'uranoscope
- P.20 à 21 **EN BREF**
- P.21 **EXPRESSION POLITIQUE**
- P.23 **ÉTAT CIVIL**

Trimestriel d'informations de la ville  
de Gretz-Armainvilliers  
Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia  
Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir  
Tirage : 3 800 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

Impression :  
100, rue Cossonneau - BP 84 - 93330  
Neuilly-sur-Marne  
Tél. : 01 43 08 63 63

Édition, réalisation, publicités :  
CMP - 56, boulevard de Courcerin  
Croissy-Beaubourg  
77435 Marne-la-Vallée cedex 2  
Tél. : 01 64 62 26 00

Crédits photos : freepik.com

Nous adressons tous nos remerciements  
à ceux qui, par leur annonce publicitaire  
(commerçants, sociétés, industriels)  
ont souscrit à la parution de cette édition.

Mes Chers Concitoyens,

La période estivale est arrivée, le temps des vacances pour certains, commence enfin.

Après un printemps désastreux il est temps que le soleil arrive pour ressourcer nos corps et nos esprits.

Pour la commune, l'activité continue avec des travaux sur nos bâtiments, nos écoles, sur les routes et trottoirs, ainsi que des propositions de loisirs, à l'ALSH, à l'Accueil Jeunes et à Gretz Été.

La révision de notre plan local d'urbanisme (PLU) est terminée et notre document est en marche, avec de nouvelles normes. Nous avons du nous adapter à des nouvelles lois et répondre à des exigences imposées par l'Etat.

Tout à été fait pour préserver le caractère harmonieux de notre commune et notre cadre de vie. A partir de maintenant des projets, comme l'étude des dispositifs anti bruit sur la Nationale 4, peuvent commencer.

La participation communale pour financer l'acquisition de la carte imagine R pour tous les collégiens de la commune reste la même. Elle a été augmentée pour les lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans, suite au désengagement du Département.

La participation communale, imposée par l'Etat, au redressement des finances publiques est de plus en plus importante. Les finances communales sont mises à mal et pendant ce temps là, l'Etat continue à dépenser... sans contrôle.

En attendant, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Bien amicalement.

Jean-Paul GARCIA  
Maire de Gretz-Armainvilliers.

# CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 14 AVRIL 2016



### PRINCIPALES DÉCISIONS

Les associations culturelles, sportives ainsi que les associations locales ou nationales dans les domaines d'intérêt général sont au cœur de notre ville.

La commune en plus de son aide de prêt d'équipement, de logistique,... Leur a attribué les subventions annuelles de fonctionnement.

Retrouvez ces associations AU FORUM le 3 septembre, dans les jardins de la mairie.

### BONS SPORTIFS ET CULTURELS ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder aux enfants et adolescents domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2017 ne percevant pas de salaire, deux bons « culturels et sportifs » utilisables pour le règlement des adhésions et/ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozoir-la Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association Zumb'n Sister ou à l'association VSOP omnisport pour la pratique de l'escrime ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation, sous réserve de la reconduction de l'accord conclu avec certains centres équestres des environs. Le Conseil municipal a fixé, à

l'unanimité, à respectivement 30 euros et 20 euros la valeur de chacun de ces bons pour l'année scolaire 2016/2017 et décidé, à l'unanimité, de reconduire les conditions d'utilisation de ces bons.

### BONS POUR ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES ANNÉE 2016/2017

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder aux enfants domiciliés dans la commune et fréquentant les établissements d'enseignement secondaire, publics ou privés, entre la 6<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> ainsi que les LEP section CAP, un bon de fournitures scolaires utilisable auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel et a fixé à 34 euros la valeur de ce bon pour l'année scolaire 2016/2017.

### TITRE DE TRANSPORT IMAGINE'R PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, pour l'année scolaire 2016/2017, de participer

financièrement à l'acquisition de la carte « Imagine'R » pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2016, domiciliés dans la commune, pouvant bénéficier de ce titre de transport et qui en feront la demande.

A fixé, à l'unanimité, comme suit le montant de la participation communale à l'acquisition de la carte Imagine'R, pour l'année scolaire 2016/2017 :

- Collégiens : 135 euros
- Lycéens et étudiants : 175 euros

### SUBVENTIONS ANNUELLES DE FONCTIONNEMENT ATTRIBUÉE AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Le Conseil municipal a fixé, à l'unanimité des votants, les montants 2016 des subventions de fonctionnement annuelles accordées aux associations suivantes : Amicale des Anciens Combattants : 642 euros - Amicale des Employés Municipaux : 12 000 euros - Amicale des Sapeurs-Pompiers de Tournan : 175 euros.

- Apprendre, comprendre, écrire et lire - ACEL : 3 000 euros - Association des donneurs de sang bénévoles de Gretz - Tournan : 115 euros - Association musicale du Val des Dames : 37 000 euros - Association Le Hérisson : 1 723 euros - Association Pêche gretzoise : 773 euros - Association sportive du collège Hutinet : 676 euros - Association Sportive Lycée Clément Ader : 300 euros - Club du temps retrouvé : 2 500 euros - Club des Amis de la FNACA : 585 euros - Club de Pétanque : 433 euros - Club philatélique : 500 euros - CréerArtsMainsPassions : 800 euros - Croix-Rouge Française : 1 255 euros - Foyer Socio Educatif Collège Hutinel : 2 035 euros - GTO Rugby : 6 763 euros - Gretz'harmony : 8 000 euros - L'Envol Gretzois : 2 500 euros - Maison de la culture et des loisirs : 22 000 euros - Secours Populaire Français : 400 euros - Sporting Club Gretz Tournan : 92 600 euros - Toutatrac : 2 000 euros - Société d'histoire de Gretz-Armainvilliers, patrimoine et culture : 2 600 euros.

### VOTE DES IMPOSITIONS À COMPRENDRE DANS LES RÔLES GÉNÉRAUX DE 2016

Le Conseil municipal, par 24 voix pour

et 4 voix contre, a décidé de reconduire pour 2016, les taux d'imposition 2015. Les taux s'établissent comme suit : Taxe d'habitation : 20,13% - Taxe sur le foncier bâti : 18,63% - Taxe sur le foncier non bâti : 40%.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal a adopté, par 24 voix pour et 4 voix contre, le budget primitif 2016 de la commune arrêté en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 11 621 019,25 €
- Investissement : 5 396 006,94 €

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a adopté, par 24 voix pour et 4 voix contre, le budget primitif 2016 de l'assainissement arrêté en dépenses et en recettes à :

- Fonctionnement : 313 857,89 €
- Investissement : 1 362 741,47 €

### MAISON DE LA PETITE ENFANCE - ESPACE CARMEN CARPENTIER :

modification du règlement de fonctionnement Le Conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les modifications apportées aux articles 5,4 - 1,5 - et 4,5 du règlement de fonctionnement de la maison de la petite enfance - Espace Carmen Carpentier désormais

rédigés comme suit :

### Modalités de paiement

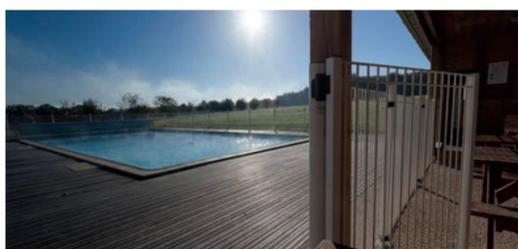
Le règlement s'effectue auprès du régisseur municipal chargé de la régie « services périscolaires et petite enfance ». Il doit être effectué dans le délai précisé sur la facture adressée aux familles à l'aide de l'un des moyens de paiement suivants :

- chèque à l'ordre du Trésor public ;
- espèces (dans la limite de 300 euros par encaissement) ;
- CESU TPS ;
- carte bancaire via le portail internet dédié à l'enfance accessible depuis le site internet de la ville.

### Périodes de fonctionnement et les horaires d'accueil :

« La structure est ouverte du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés). La structure fait l'objet de périodes de fermeture notamment à l'occasion des vacances scolaires, soit trois semaines durant les congés d'été, une semaine durant les congés de fin d'année et une semaine durant les congés de printemps. Le calendrier des fermetures est arrêté annuellement et communiqué aux familles. Cf : Affichage dans les locaux. »

## CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 JUIN 2016



### PRINCIPALES DÉCISIONS

L'accueil de loisirs organise, cette année, un séjour au Domaine du Bel Air à Bar sur Aube du 25 au 29 juillet. Ce mini séjour, placé sur le thème du Cirque, est réservé aux enfants âgés de 7 à 11 ans.

Suite aux inondations du mois de juin, la commune s'associe à l'opération de solidarité de l'Union des Maires de Seine et Marne, pour venir en aide aux communes sinistrées.



### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT : ORGANISATION D'UN MINI-SÉJOUR – ÉTÉ 2016

Le Conseil municipal a fixé comme suit, par 24 voix pour et 4 abstentions, la participation des familles au mini-séjour de vacances accessoires à l'accueil de loisirs sans hébergement organisé au bénéfice d'un groupe de 21 enfants âgés de 7 à 11 ans au Domaine du Bel Air à Bar sur Seine pour la période du 25 au 29 juillet 2016 :

- 5 demi-journées d'accueil sans repas (suivant tarifs prenant en compte les revenus et la composition de la famille arrêtés par le Conseil municipal pour l'année 2016) ;
- Forfait de 245 euros.

### UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE ANNÉE 2015

Le Conseil municipal a donné acte à Monsieur le Maire de l'utilisation de la dotation « Fonds de solidarité de la région Ile-de-France » d'un montant de 227 128 euros au titre de l'année 2015, qui s'établit comme suit :

| Domaine                   | Lieu /Service                                       | Équipement  | Fonctionnement  | coût total | Dont FSRIF |
|---------------------------|---|---|---|------------|------------|
| Cadre de vie/ aménagement | Salle Rothschild Écoles Primaires et Maternelles    | Accessibilité PMR   |   | 39 620,00  | 13 867,00  |
|                           | Divers parcs  | Installation de Jeux  |   | 85 700,00  | 29 995,00  |
|                           | Divers sites  |   | Fleurissement   | 17 954,00  | 4 488,50   |
|                           | Éclairage Public                                    | Traversée Victor Hugo   |   | 6 311,00   | 1 577,75   |
|                           | Parc du Val des Dames                               | Signalisation et achat de matériel                              |   | 22 743,00  | 5 685,75   |
| Voirie                    | Travaux de Voirie Divers Rues                       | Travaux de voirie   |   | 491 506,00 | 103 001,45 |
|                           | Maison de la culture                                | Équipement  |   | 10 037,00  | 2 509,25   |
| Culture/Sport             | Bibliothèque  |   | Acquisition de livres   | 2 692,00   | 673,00     |
|                           | Communication                                       |   | Projection de films   | 986,00     | 197,20     |
|                           | Médiathèque   | construction d'une médiathèque                                  |   | 44 759,00  | 11 189,75  |
| Jeunesse                  |   |   | Bons culturels et sportifs  | 29 837,00  | 8 951,10   |
| Tennis                    |   | Défibriateur  |   | 1 680,00   | 420,00     |
| Scolaire                  | Écoles  | Acquisition de tablettes numériques et Installation bornes WIFI |   | 16 532,00  | 5 786,20   |
|                           | Écoles TAP  |   | Achat de prestations pour intervenants                            | 69 641,00  | 17 410,25  |
|                           | Écoles  |   | bons fournitures scolaires  | 10 593,00  | 2 648,25   |
|                           | Accueil de loisirs sans hébergement Enfants et Ados |   | sorties   | 17 020,00  | 5 957,00   |
|                           | Maison des Jeunes                                   | Acquisition de Mobilier - Matériel et équipement informatique   |   | 25 453,00  | 8 908,55   |
|                           | GRETZ été   |   | Location de structures et équipements diverses – achat de barnums | 10 460,00  | 2 615,00   |
| Petite Enfance            | multi accueil                                       | Achat de matériel   |   | 4 212,00   | 1 053,00   |
|                           | Relais Assistante Maternelle                        | Éveil musical   |   | 776,00     | 194,00     |
| Total :                   |   |   |   | 908 512,00 | 227 128,00 |

### DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal a adopté, par 24 voix pour et 4 abstentions, la décision modificative n°1 au budget de l'assainissement de la commune qui s'établit comme suit :

### VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE – EXERCICE 2015

Le Conseil municipal a déclaré, par 24 voix pour et 4 abstentions, que le compte de gestion de la commune, dressé par le receveur pour l'année 2015, n'appelait ni observation, ni réserve.

### VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015

Le Conseil municipal a déclaré, par 24 voix pour et 4 abstentions, que le compte de gestion de l'assainissement, dressé par le receveur pour l'année 2015, n'appelait ni observation, ni réserve.

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2015

Le Conseil municipal a adopté, par 23 voix pour et 4 abstentions (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote), le compte administratif de la commune qui s'établit comme suit :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT  | SECTION D'INVESTISSEMENT   |
|--|--|
| Dépenses : 9 585 537,32 euros<br>Recettes : 10 676 341,57 euros<br>Solde excédentaire : 1 090 804,25 euros | Dépenses : 3 397 611,53 euros<br>Restes à réaliser n-1 : 2 612 438,94 euros<br>Recettes : 4 038 737,56 euros<br>Report n-1 : 2 699 623,81 euros<br>Solde excédentaire : 641 126,03 euros |

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2015

Le Conseil municipal a adopté, par 23 voix pour et 4 abstentions (Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif 2015 de l'assainissement qui s'établit comme suit :

| SECTION DE FONCTIONNEMENT  | SECTION D'INVESTISSEMENT  |
|--|---|
| Dépenses : 75 621,61 euros<br>Recettes : 199 836,88 euros<br>Solde excédentaire : 124 215,27 euros | Dépenses : 164 374,12 euros<br>Restes à réaliser n-1 : 150 700,40 euros<br>Recettes : 1 179 767,86 euros<br>Solde excédentaire : 1 015 393,74 euros |

### ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE HUTINEL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DES COLLÉGIENS DE LA SECTION FOOTBALL AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2016

Le Conseil municipal a décidé, par 24 voix pour et 4 abstentions, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 euros à l'association sportive du collège Hutinel dans le cadre de la participation des collégiens de la section football aux championnats de France 2016.

### SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES SINISTRÉES SUITE AUX INONDATIONS : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONDS OUVERT PAR L'UNION DES MAIRES DE SEINE-ET-MARNE

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de s'associer à l'opération de solidarité mise en œuvre par l'Union des Maires de Seine-et-Marne pour venir en aide aux communes sinistrées lors des inondations de juin 2016 en accordant une subvention exceptionnelle de 2000 euros à l'association, charge à elle de procéder à la répartition de cette somme.

### PRIME AQUEX POUR L'ANNÉE 2016

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, le Président du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Gretz, Presles, Tournan et Livery (SICTEU) à solliciter, pour le compte de la commune, la subvention AQUEX auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie.



## RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 PRÉPAREZ SEREINEMENT LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Il est déjà l'heure de penser à la rentrée.  
Organisez dès à présent ce temps fort du mois de septembre.



### CARTE IMAGINE R

Pour l'année scolaire 2016/2017, la participation communale pour financer l'acquisition de la carte « Imagine'R » pour tous les collégiens, lycéens et étudiants âgés de moins de 21 ans au 31 décembre 2016, domiciliés dans la commune est de 135 euros pour Collégiens et de 175 euros pour les lycéens et étudiants reste à la charge du bénéficiaire, respectivement, 56,90 euros et 166,90 euros.



### Horaires de la rentrée scolaire le jeudi 1 septembre

#### GEORGES TRAVERS

Maternelle 8h20 pour les Moyenne Section et Grande Section. Horaires échelonnés sur la matinée pour les Petites Sections affichés la veille de la rentrée devant l'école.

Élémentaire 8h20

#### LECLERC

Maternelle 8h20  
Élémentaire 8h20

#### VICTOR HUGO

Maternelle  
Rentrée des Moyenne Section et Grande Section le 1<sup>er</sup> septembre à 8h30.  
Rentrée des Petites Sections :  
2 classes le 1<sup>er</sup> septembre à 10h00 et  
2 classes le 2 septembre à 10h00.  
Les parents seront avertis individuellement de la date d'entrée de leur enfant soit par mail soit par affichage à l'école.

Élémentaire 8h20

#### RENTRÉE COLLÈGE HUTINEL

**Classes de 6<sup>e</sup> :** jeudi 1<sup>er</sup> septembre, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h  
**Classes de 5<sup>e</sup> :** vendredi 2 septembre, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h  
**Classes de 4<sup>e</sup> :** vendredi 2 septembre, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h  
**Classes de 3<sup>e</sup> :** vendredi 2 septembre, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h  
**Reprise des cours pour tous :**  
lundi 5 septembre 2016 matin (semaine B)



#### BON DE FOURNITURES SCOLAIRES 2016/2017

VALEUR  
**34€**

Valable pour l'achat de fournitures scolaires utilisable auprès des commerçants de la commune et de l'association du collège Hutinel.

Pour bénéficier d'un bon de fournitures scolaires, il faut être domicilié dans la commune et fréquenter un établissement d'enseignement secondaire, public ou privé, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ainsi que les LEP section CAP.



#### LES FORMALITÉS D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET T.A.P.

Pour la rentrée de septembre 2016, les inscriptions et réservations sont à effectuer dès maintenant et jusqu'au samedi 27 août 2016 inclus auprès du service enfance. Ces inscriptions et réservations concernent les services municipaux de : restauration, accueils périscolaires (matin et soir), TAP, accueil de loisirs mercredis et vacances.  
Vous munir obligatoirement des justificatifs suivants :  
\*justificatif de domicile de moins de 3 mois,  
\*carnet de santé ou une attestation de vaccination,  
\*livret de famille,  
\*avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014 (pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances uniquement),  
\*Assurance responsabilité civile.

#### CALENDRIER SCOLAIRE 2016-17 (ZONE C)

- RENTRÉE DES ÉLÈVES** Reprise des cours : 1<sup>er</sup> septembre 2016
- VACANCES D'AUTOMNE** Fin des cours : 19 octobre 2016  
Reprise : 3 novembre 2016
- VACANCES DE NOËL** Fin des cours : 17 décembre 2016  
Reprise : 3 janvier 2017
- VACANCES D'HIVER** Fin des cours : 4 février 2017  
Reprise : 20 février 2017
- VACANCES DE PRINTEMPS** Fin des cours : 1<sup>er</sup> avril 2017  
Reprise : 18 avril 2017
- VACANCES D'ÉTÉ** Fin des cours : 8 juillet 2017

#### BON CULTUREL ET SPORTIF 2016/2017

VALEUR  
**30€**

VALEUR  
**20€**

Utilisables pour le règlement des adhésions et/ou cotisations auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune ou attachée aux piscines d'Ozair-la Ferrière ou Fontenay-Trésigny ; le règlement de l'adhésion à l'association Zumb'n Sister ou à l'association VSOP omnisport pour la pratique de l'escrime ; pour participer à l'acquisition de cartes d'abonnement auprès de la piscine de Fontenay-Trésigny ou au financement de l'apprentissage de l'équitation.

Pour disposer des bons culturels et sportifs d'une valeur de 30 et 20 euros, les enfants et adolescents doivent être domiciliés dans la commune et scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ainsi qu'aux jeunes Gretzois de moins de 18 ans au 31 août 2017 ne percevant pas de salaire.

**CES DEUX BONS BONS PEUVENT ÊTRE CUMULABLES.**

#### EMPLOI DU TEMPS Groupe scolaire G. Travers

|           | lundi                | mardi                | mercredi             | jeudi                | vendredi             |
|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 7h à 8h30 | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
|           | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               |
| 11h30     | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     | RESTAURATION         | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     |
| 13h30     | CLASSE               | CLASSE               | ACCUEIL DE LOISIRS   | TAP                  | CLASSE               |
| 16h30     | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |                      | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
| 19h00     |                      |                      |                      |                      |                      |

#### EMPLOI DU TEMPS Groupe scolaire Victor Hugo

|           | lundi                | mardi                | mercredi             | jeudi                | vendredi             |
|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 7h à 8h30 | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
|           | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               |
| 11h30     | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     | RESTAURATION         | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     |
| 13h30     | CLASSE               | TAP                  | ACCUEIL DE LOISIRS   | CLASSE               | CLASSE               |
| 16h30     | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |                      | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
| 19h00     |                      |                      |                      |                      |                      |

#### EMPLOI DU TEMPS École Leclerc

|           | lundi                | mardi                | mercredi             | jeudi                | vendredi             |
|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| 7h à 8h30 | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
|           | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               | CLASSE               |
| 11h30     | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     | RESTAURATION         | PAUSE MÉRIDIANNE     | PAUSE MÉRIDIANNE     |
| 13h30     | TAP                  | CLASSE               | ACCUEIL DE LOISIRS   | CLASSE               | CLASSE               |
| 16h30     | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |                      | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE | ACCUEIL PÉRISCOLAIRE |
| 19h00     |                      |                      |                      |                      |                      |

# BUDGET 2016

« Un budget qui traduit parfaitement la volonté de la ville de poursuivre sa politique d'investissement (Investissement : création ou l'amélioration de biens qui sont destinés à durer comme la voirie, les bâtiments communaux, les équipements et matériels, l'informatique, ...) et de service à la population, malgré des dotations d'État en baisse. »

Le budget 2016 de la commune a été adopté lors du conseil municipal du 14 avril dernier. Dans un contexte économiquement difficile compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat [- 208 981.00 euros sur la Dotation Globale de Fonctionnement notifié le 28 mai dernier].

Le conseil municipal a décidé que les taux d'imposition resteraient malgré tout inchangés malgré ce désengagement financier de l'État. Ils sont fixés comme suit : la **taxe d'habitation** est de 20,13%, la **taxe sur le foncier bâti** est de 18,63% et celle du **foncier non bâti** est de 40% sans nouvelle hausse.

Sur un montant global de 17 017 026.19 euros, plus de 11 621 019 euros sont consacrés au

fonctionnement afin d'assurer une qualité de service constante à la population.

Le budget d'investissement à hauteur de 5 396 000 euros reflète l'effort conséquent mené par la ville dans ce domaine.

Les principales dépenses concernent les travaux de construction de la médiathèque, bâtiment qui devrait être fonctionnel au printemps 2017. Mais également, la poursuite du programme d'entretien de la voirie, des bâtiments communaux (y compris les écoles), des travaux d'aménagement pour les personnes à mobilité réduite, des travaux sur le réseau de défense incendie, ainsi que l'installation de nouveaux jeux dans les parcs publics (Mare pinçon par exemple).

## POUR MIEUX COMPRENDRE

**Budget communal** : établi chaque année, il correspond à l'ensemble des dépenses et des recettes prévisionnelles de la commune pour répondre à ses besoins de fonctionnement et d'investissement.

**Budget de fonctionnement** : il regroupe les dépenses, comme les charges à caractère général (eau, électricité, gaz, carburants, entretien des bâtiments et de la voirie, assurances, transports collectifs), les traitements des agents ou les intérêts de la dette et les recettes, telles que les impôts et taxes ou les dotations de l'État, liées à la gestion courante de la commune.

**Budget d'investissement** : il fait état des dépenses (remboursement de la dette, travaux en cours) et des recettes (emprunts, subventions, excédents des recettes de fonctionnement) liées aux opérations

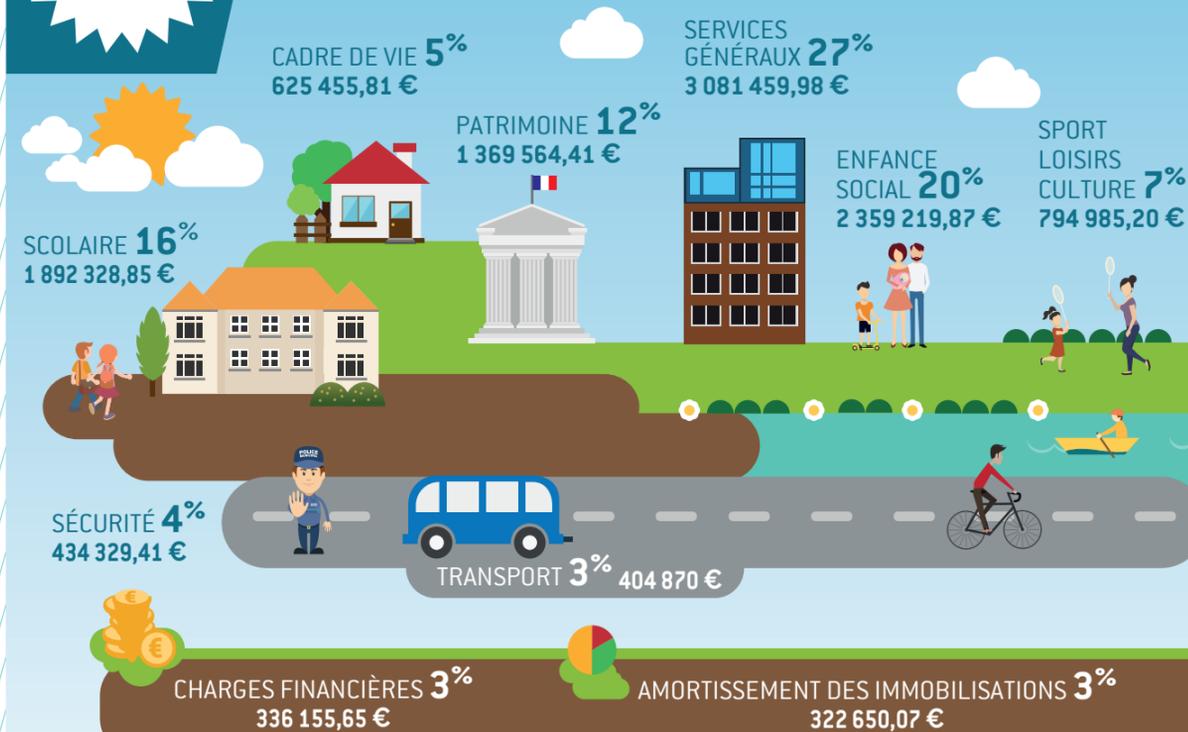
d'aménagement ou d'équipement de la commune sur le long terme.

**Annuité de la dette** : c'est la somme versée chaque année pour rembourser les emprunts de la ville. Elle se compose d'une partie du capital et des intérêts dus.  
**Amortissement des immobilisations** : c'est le fait d'étaler la valeur d'un bien (sa valeur d'achat généralement) sur plusieurs années, correspondant généralement à sa durée d'utilisation.

**Transfert en investissement (ou autofinancement)** : c'est l'affectation de l'excédent du budget de fonctionnement d'une année N au budget d'investissement de l'année N+1. C'est l'argent économisé par la ville pour pouvoir investir.

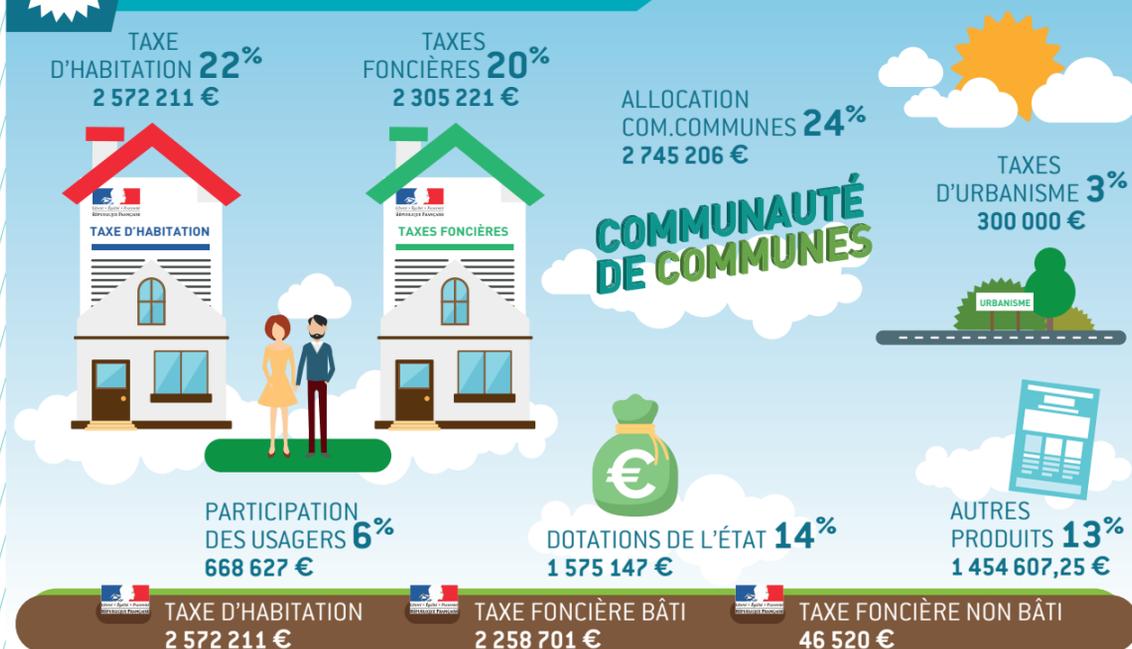
pour  
11 621 019,25 €

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



pour  
11 621 019,25 €

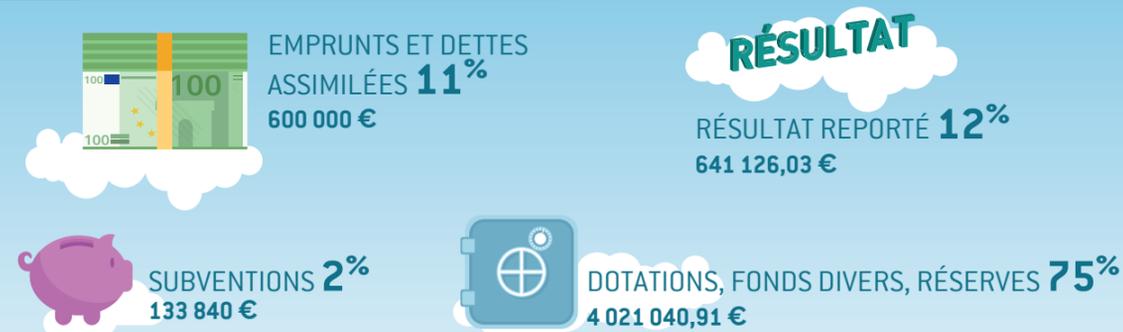
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



**pour 5 396 006,94 €**  
**LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**



**pour 5 396 006,94 €**  
**LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**



**RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**

**BAISSE SIGNIFICATIVE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT**

Depuis 2013 les baisses de dotations alourdissent la charge de financement des collectivités territoriale.

Pour GREZ ARMAINVILLIERS, les dotations représentaient 2 507 669.87 euros en 2013 contre 1 366 166.00 euros en 2016, après la notification par l'état, de la baisse effective de la DGF .

|  | CA 2013                | CA 2014                | CA 2015                | 2016                   |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| ATTÉNUATIONS DE CHARGES                  | 257 310,46 €           | 184 740,21 €           | 223 284,32 €           | 150 000,00 €           |
| PRODUITS DES SERVICES                    | 665 336,79 €           | 599 031,56 €           | 668 671,85 €           | 668 627,00 €           |
| IMPÔTS ET TAXES                          | 6 683 559,20 €         | 7 038 948,91 €         | 7 860 156,00 €         | 7 922 638,00 €         |
| DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 704 221,87 €           | 764 929,03 €           | 810 329,05 €           | 809 154,00 €           |
| DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT       | 1 803 448,00 €         | 1 718 122,00 €         | 752 609,00 €           | 557 012,00 €           |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE      | 151 634,09 €           | 150 085,19 €           | 123 555,57 €           | 123 300,00 €           |
| PRODUITS FINANCIERS                      | 4,13 €                 | 3,67 €                 | 2,75 €                 | 3,00 €                 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS                   | 29 793,76 €            | 11 374,29 €            | 179 976,70 €           | 30 500,00 €            |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>10 295 308,30 €</b> | <b>10 467 234,86 €</b> | <b>10 618 585,24 €</b> | <b>10 261 234,00 €</b> |

**RÉFECTION DES ENROBÉS SUR UN TROTTOIR RUE GAMBETTA.  
CRÉATION DE NOUVEAUX TROTTOIRS AVENUE DU PARC**



**BIBLIOTHÈQUE / MÉDIATHÈQUE**

La couverture et la charpente sont en cours d'achèvement pour la partie existante. Les fondations sont en cours pour l'extension.



**NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE 2 TERRAINS DE TENNIS PLEIN AIR PAR UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉ**



**PRÉSERVONS NOTRE FORÊT**

La forêt est un milieu fragile qu'il convient de protéger et respecter.

Les espaces boisés sont des lieux, où nous sommes tous les bienvenus, à pied, à cheval ou en vélo, mais qu'il convient de préserver.

Évitez de piétiner les fleurs des sous bois, respectez les animaux sauvages, n'abîmez pas les arbres en gravant l'écorce, ne jetez pas vos déchets.

**Attention la forêt est interdite aux véhicules à moteur (quads, motos...)**



**QUELQUES RÈGLES DE BONNE CONDUITE EN FORÊT**

- Utilisez les aires de stationnement
- Évitez de sortir des sentiers
- Respectez les propriétés privées, les animaux
- Ne jetez pas vos détritiques, emportez les
- N'allumez pas de feu dans les bois
- Tenez-vous au courant des périodes de chasses



**MIEUX VIVRE ENSEMBLE :**

Tondeuse du voisin au moment de déjeuner, branches au-dessus de la route, déjection canine ou voiture garée sur le trottoir. Ces petits riens empoisonnent la vie et au-delà du non-respect de la loi, c'est surtout le non-respect de son prochain. Bien vivre chez soi, c'est aussi et d'abord mieux vivre ensemble et appliquer quelques règles de bon sens !

Les services municipaux assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics

Mais il revient également aux administrés l'entretien de la voie publique qui longe maisons et jardins.

Locataire ou propriétaire, il vous revient en effet:

- de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin.
- de tailler, les haies afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants, les branches et feuillages de vos plantations qui avancent au-dessus des voies publiques et voies privées ouvertes à la circulation.

**HORAIRE D'UTILISATION DES APPAREILS BRUYANTS**

(tondeuse, tronçonneuse, perceuse...)

- Les jours ouvrables de 7h00 à 20h00
- Les samedi de 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h 00 à 12h 00



**8, 9 ET 10 AVRIL TOUTATRAC**

**LE BAL DES COUILLONS**

Un avocat parisien coincé dans une ferme de la France profonde, un paysan bourru, fantasque et hanté par l'esprit de sa femme!  
*Deux comédiens hors pair, ça donne :  
 Trois fois salle comble pour cette comédie.*

**9 AVRIL JARDIN DE PRINTEMPS**

« *Jardin de Printemps* », était organisé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

C'est dans une ambiance parfumée que les promeneurs du Parc du Val des Dames ont eu à loisir d'errer parmi les arbustes, plantes aromatiques, fleurs, miel, thés, safran.

Conférence sur la permaculture, promenade en poneys, exposition d'outils anciens, il y en avait pour tous les goûts, et chacun a pu passer un agréable moment en famille ou entre amis le temps d'une journée.



Hubert Vedrine, ancien Ministre est venu inaugurer ce Jardin de Printemps



**L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ASSOCIATION DU VAL DES DAMES VOUS A PRÉSENTÉ**

Un CONCERT DE PRINTEMPS Le 16 avril, Un récital dans l'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE le 24 juin et Son audition d'Été le 25 JUIN qui clôturera l'année au château du Val des Dames.  
 L'AMVD est composée 80 élèves ce sont seize instruments et disciplines qui y sont enseignés, dont un jardin musical pour petits.



**LES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES**

Les cérémonies commémoratives sont faites pour : honorer, préserver et transmettre la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre la Patrie ainsi que pour toutes les victimes de guerre.

**24 AVRIL**

« Cérémonie du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation »

**8 MAI ARMISTICE 1945**

Marque la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.

**18 JUIN** commémore l'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE de 1940 et de la naissance de la France libre



**1<sup>er</sup> MAI TOURNOI DE FOOTBALL – CHALLENGE ALAIN GUEDO**

Ce sont 48 équipes de jeunes se sont affrontées, le temps d'un tournoi. C'est une équipe de Melun qui fut victorieuse en catégorie U11 et une Gretzoise en U8. Bravo à tous les participants et participant.



**LUNDI 9 MAI**

Les amateurs d'astronomie, venus à l'Uranoscope observer la planète Mercure traversant le disque du Soleil, ont été déçus. Les nuages plus que présents ont gâché leur plaisir de voir un spectacle rare, qui se produit seulement treize à quatorze fois par siècle.

**21 MAI CROSS DES ÉCOLES**

Encore un succès pour cette 7<sup>ème</sup> édition du cross des-écoles de Gretz-Armainvilliers, dédiée cette année à M. Jean-Michel CRISINEL. 150 coureurs : enfants, ado et parents provenant des écoles Georges Travers, Leclerc et Victor Hugo ont participé aux différentes courses (cinq courses : petite et moyenne section 300 m ; grande section /CP 500 m ; CE1/CE2 900 m ; CM1/CM2 1200 m ; ADO/ADULTES 1600 m), merci aux parents d'élèves et bénévoles.



**21 MAI CONCOURS DE PÊCHE**

L'association LA PECHE GRETZOISE organisait son concours MAX MONRAZEL. Le rendez vous était donné autour de la mare Pinçon, pour l'occasion l'association avait procédé, la veille, à un lâcher de truites.

Le meilleur des pêcheurs 2016, ils étaient 45, fut Monsieur Casada avec 25 truites.



Cette année, il y avait des invités surprise.



**4 JUIN CYCLISME MINI TOUR DE SEINE ET MARNE**

C'est plus de **120 cyclistes**, filles et garçons, âgés de **4 à 12 ans** qui ont pris le départ de cette troisième étape sur des distances variables de **un à douze kilomètres**.



**18 JUIN COULEUR JARDIN**

Placé sous le thème de la couleur, l'édition 2016 de la manifestation COULEUR JARDIN a donné l'occasion comme de coutume désormais, à l'arboretum du Val des Dames d'accueillir le public. Si 2 visites ont été prévues, seule celle du samedi 18 juin à 16H a eu lieu compte-tenu des conditions météorologiques défavorables. Avec comme invitée Madame Laure Vergniolle de Chantal, auteur d'un livre nouvellement édité, « Jardins des Dieux. Histoire mythologique des plantes » la visite guidée de l'arboretum et du jardin monastique sous le thème de la mythologie et de la symbolique, d'arbre en arbre, de plante en plante .a offert, en sa compagnie, la possibilité de regarder les arbres et les plantes autrement. Une conférence dédicace autour de son livre a permis de poursuivre cette excursion botanique et mythologique dans les jardins des Dieux.

**19 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE « SPÉCIAL ENFANTS »**

C'est dans une ambiance de « Boom » que les enfants ont pu jouer, chanter et surtout danser. Pour ce premier bal, tous les convives sont repartis ravis après avoir goûter.



**25 JUIN TOUR D'EUROPE EN ROLLERSKI**

Parti le 12 mars de Gretz, Gérard Proteau rentre de son tour d'Europe en rollerski, ou il a traversé 15 pays et parcouru 7 350 kms. Raid effectué au profit de l'association « tous pour Clément », qui lutte contre le cancer des enfants. L'exploit de Gérard Proteau a rapporté 13000€ qui seront reversés intégralement à l'institut Gustave-Roussy de Villejuif.



Participation de l'école Georges Travers

**25 JUIN FÊTE DE LA SAINT JEAN**

Alors que la semaine était grisâtre et humide, la soirée de la fête de la Saint Jean s'est déroulée dans une douceur estivale, en musique avec Gretz' Harmony, et un ciel sans nuage qui a permis un magnifique lâcher de lanternes.



**25 ET 26 JUIN GALA DE DANSE DE LA MCL**

Comme à l'accoutumée, la maison de la culture et des loisirs a présenté son gala de danse classique et contemporaine, avec cette année des invités surprise de la Fédération Française de Danse qui s'intéressaient de près au travail réalisé au sein de cette structure.

Un spectacle de 3 heures avec 28 chorégraphies un programme qui a demandé un investissement important aux professeurs Nadine Meyer et Edson Basilio et aux danseurs.

Il est difficile de mettre en avant une prestation, mais, il faut souligner le magnifique et émouvant solo de Morgane intitulé « Papa ».

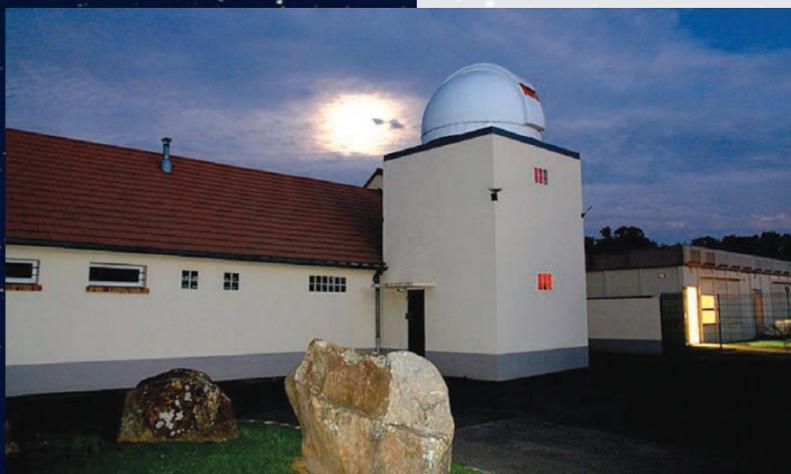


**30 JUIN**

Exposition photos « JE SUIS MOI-MEME » des enfants de l'école Victor Hugo du printemps 2016, avec le concours de l'artiste Christophe Beaugard.



## QUAND LE CIEL VOUS TOMBE SUR LA TÊTE : LES MÉTÉORITES, CES PIERRES QUI TOMBENT DU CIEL, SOUS LA SURVEILLANCE D'UNE CAMÉRA DE L'URANOSCOPE.



*Nous avons tous déjà contemplé, par un beau ciel d'été, des étoiles filantes tracer leur sillage dans le ciel nocturne. Pas question de récupérer ces poussières rocheuses sur le sol !*

En revanche, lorsqu'un corps rocheux assez gros entre dans l'atmosphère, nous pouvons profiter de sa trajectoire dans le ciel pour savoir d'où il vient et où il va. Quand un tel événement se produit, l'objet s'approche à grande vitesse – typiquement 15 km/s, se cogne aux particules de l'air et l'échauffement de l'ensemble (air et roche) devient si intense qu'il aboutit à une émission de lumière. Il arrive que l'objet céleste explose une fois, voire plusieurs fois comme ce fut

le cas à Tcheliabinsk (Russie) récemment. L'objet suffisamment freiné cesse d'émettre de la lumière et vient heurter le sol à une vitesse de quelques centaines de kilomètres par heure.

Pourtant si c'est facile d'observer des étoiles filantes, et pourquoi pas en profiter pour faire un vœu, ce n'est pas si facile en revanche de savoir d'où vient ce météore ? Encore moins facile de savoir si il y a une météorite, une pierre tombée du ciel, à trouver suite à cette chute observée ? Autant d'inconnue à résoudre.

Pourtant un jour, un petit groupe de scientifiques de l'Observatoire de Paris, de GEOPS (Géosciences Paris Sud) comme Sylvain Bouley, membre de l'Uranoscope depuis l'âge de 14 ans... et du Muséum National d'Histoire Naturelle se réunissent, et de leurs échanges naît un projet visant à surveiller le ciel pour récolter des météorites. Pour y parvenir il faut surveiller le ciel, et il faut installer des caméras. C'est l'objet du projet alors baptisé FRIPON pour (Fireball Recovery and InterPlanetary Observation Network).

L'objectif est simple : décrire avec une précision inégalée la trajectoire d'une météorite afin de déterminer sa source, son lieu de chute et la collecter. Ce réseau est porté par cinq laboratoires. L'Institut de Mécanique Céleste et du Calcul des Ephémérides s'occupe du calcul des orbites et de trajectoire ainsi que de la partie instrumentale. GEOPS (Géosciences Paris Sud) soutenue par l'IAS a pour mission d'organiser le réseau à l'échelle

nationale et de gérer les futures données d'observation. Et c'est ainsi que l'Uranoscope de Gretz-Armainvilliers a été sélectionné pour accueillir une des premières caméras du programme FRIPON destinées à observer le ciel en continu et donc de détecter la chute de météorites afin de calculer précisément le point d'impact et la région source des météorites. Donc toutes les nuits cette caméra installée sur l'observatoire astronomique, observe en continu ce qui file dans le ciel noir de la nuit. Et depuis plus de 3 ans maintenant plusieurs belles et spectaculaires étoiles filantes ont été ainsi enregistrées dans le ciel gretzois par les astronomes de l'allée Camille Flammarion. Après plusieurs années d'effort ce réseau désormais national sera en cet été 2016 riche de près de 100 caméras réparties sur tout le territoire métropolitain. Cette recherche ne se borne pas à connaître la position exacte de l'astéroïde lointaine qui, après avoir subi un impact, nous délivre l'un de ses fragments. Elle vise également à perfectionner notre connaissance du système solaire et, en particulier, de la migration de ses planètes.

Une récente théorie décrit les avancées et reculs des planètes géantes, telles que Jupiter, vis-à-vis du Soleil il a plus de 4 milliards d'années. Elle annonce en conséquence que la ceinture d'astéroïdes contiendrait des corps rocheux formés tantôt dans des régions proches du Soleil, tantôt dans des zones au-delà de Neptune. Or ces corps sont susceptibles de croiser la Terre un jour ou l'autre et de devenir des météorites. Par-là, les météorites voient

leur attrait scientifique décupler : elles apparaissent capables de nous éclairer sur la migration des planètes ! Mais on peut certes s'interroger sur la quantité de matière extraterrestre que l'on peut espérer ainsi récupérer. Les statistiques sur 2 siècles estiment que 5 à 25 météorites assez grosses atterrissent sur le territoire français chaque année.

L'évaluation reste grossière et l'observation continue par les caméras de FRIPON dont celle de l'Uranoscope de Gretz-Armainvilliers, améliorera la quantification et sans aucun doute la récupération. Encore faudra-t-il apprendre à les chercher et à les retrouver une fois tombées sur notre planète, dans un champ ou une forêt. Tout cela ne s'improvise pas et il faudra apprendre à partir à la chasse aux météorites. Cette mission d'apprentissage revient au Muséum National d'Histoire Naturelle, et à Gretz-Armainvilliers à l'Uranoscope, qui proposent à travers le programme de science participative Vigie Ciel de promouvoir la science de ces roches célestes auprès du grand public et ainsi d'apprendre à retrouver les pierres venues du ciel qui ont tant à nous apprendre sur notre Histoire, sur ce que nous sommes sur notre planète bleue, la Terre.

Si vous souhaitez en savoir plus les activités de l'Uranoscope, ainsi que sur les pierres tombées du ciel, allez rencontrer les « Uranographes » chaque samedi soir de 22H à minuit (horaire d'été valable jusqu'au samedi 27 août). Puis 21H à 22H à partir du samedi 3 septembre. Sans oublier les fameuses Nuits des Étoiles pour apprendre à découvrir la voûte céleste : vendredi 5 et samedi 6 août à partir de 21H 30 à l'Uranoscope.

### Y ALLER

Uranoscope  
d'île-de-france  
Allée Camille  
Flammarion,  
77220 Gretz-  
Armainvilliers

Tél. : 06 38 95 23 02  
[uranoscope.free.fr](http://uranoscope.free.fr)



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCES

La police municipale et la police nationale assurent gratuitement la surveillance de votre habitation via le dispositif « opération tranquillité absence ». Pour pouvoir en profiter, il suffit de remplir et de retourner en mairie le bulletin d'inscription que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie ou au bureau de police municipale, ou sur le site Internet [www.gretz-armainvilliers.fr](http://www.gretz-armainvilliers.fr) à la rubrique « Au quotidien; Habiter ».



### TOUTES À STRASBOURG

2600 participantes seine et marnaise au départ de ce défi « grande randonnée cyclotourisme » de 571 kms, mais ce sont près de 5000 féminines provenant des différentes régions de France et d'Europe qui étaient attendues, le 5 juin, en Alsace. Deux des cyclos étaient du SCGT Patricia Sarazin et Isabelle Wary. *Bravo à toutes les deux et à l'accompagnateur Christian Péré.*



### FOOTBALL

Montée en division EXCELLENCE pour l'équipe séniors 1 du SCGT. Félicitations aux joueurs et aux entraîneurs Sébastien Debuschere et Eddy Blain.



### DON DU SANG

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de malades chaque année. Un don de sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes (dont 10 minutes pour le prélèvement). **Vous aussi venez sauver des vies.**

**Aucun médicament ne peut aujourd'hui se substituer au sang humain**

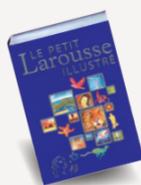
Notre commune a été distinguée pour son implication aux côtés de l'EFS d'Île de France afin de mobiliser les habitants lors de leurs collectes sur notre territoire. Elle a reçu, pour l'année 2015 le Label **Commune donneur des cœurs collecte et communication** et remis au salon des maires en avril 2016 à Mme VERGNAULT Catherine, bénévole de l'Association, en présence de Mme BADOZ-GRIFFOND Yvonne, Maire-Adjoint.

*Un grand merci à tous les bénévoles de cette Association, pour leur dévouement.*



### DATES DES ÉLECTIONS À VENIR

- Présidentielle les **23 avril et 7 mai 2017**
- Législatives : **11 et 18 juin 2017**
- Sénatoriales : **24 septembre 2017**



### DICTIONNAIRE

Cette année encore, les futurs collégiens ont reçu un dictionnaire des mains de Monsieur le Maire. De nombreuses questions lui ont été posées, entre autre sur la vie de la commune.

*Bon courage aux futurs sixièmes et bonnes vacances.*



### EXPRESSION POLITIQUE

#### CHANGEONS GRETZ

Expression politique non parvenue.

#### UNION GRETZOISE

Notre opposition nous accuse de payer «une somme colossale» pour les équipements sportifs du collège alors que d'après eux ces dépenses sont à la charge du Département. Les communes de Tournan, Presles,

Favières et six autres paient comme Gretz. Etonnant, non? Sont-elles aussi mauvaises gestionnaires que nous? L'opposition devrait mieux connaître les dossiers et bien s'informer avant de communiquer!

VILLE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

**13 JUILLET 23H**  
**FEU D'ARTIFICE**

STADE DU VAL DES DAMES  
ALLEE CAMILLE FLAMMARION

RETRAITE AUX FLAMBEAUX  
DÉPART JARDINS DE LA MAIRIE  
**22H15**

VENTE DE LAMPIONS : 1 EURO  
PAR L'ASSOCIATION LA PÊCHE GRETZOISE



Mairie de Gretz-Armainvilliers



## NAISSANCE

**MARS**

BATISTA Romann  
ESTAMPE Iléana  
KOUYATE Aminata  
MERTENS Nolann, Thierry, Didier  
OLIVEIRA Lana

**AVRIL**

CORREIA LOPES Lucas  
GÉRAULT Liam  
LOPES CARRIÇO Lyana  
NYNGONE BEKALE Noah  
RANDRIANARIVONY Bryan

**MAI**

ANTHONY Adriel  
JACQUES Timéo  
NARAYANINSAMY Maël  
NARAYANINSAMY Raphaël  
SANTOS GOMES Arianna

**JUIN**

COGNY BRICOUT Charline  
GOMIS Meïssa  
HAUCHARD SANCHEZ Axel  
HAQ Ayeza  
MATHIEZ Kymani  
TRAORE Assitan-By



## MARIAGE

**AVRIL**

Ramazan DELIGÖZ et Khady SIDIBÉ  
Richard TACHÉ et Nabila CHAKOUR

**MAI**

Mathieu AUCLERT et Clarisse DARQUES

**JUIN**

Frédéric BABY et Sabrina ALLAM  
Lucas ERB et Christelle DANKOUA  
Yohann MATHIS et Céline PLUVINET



## DÉCÈS

**AVRIL**

CROISSIER Serge  
DEVRIENDT Henri

**MAI**

CELANT veuve SMIECHOWSKI Marie  
LOPES ANTUNES Armando  
RENARD André  
SANTOS veuve BERMOND Marie-Rose  
THIBAUT veuve AMAURY Colette

**JUIN**

MONTEX épouse FLEURIOT Marie-Françoise  
POULET Dominique



# Intermarché

SUPER

**leDRIVE**  
Intermarché



1



Je commande...

2



Je règle...

3



... et hop, c'est dans mon coffre !

Lundi au jeudi 9h - 19h20

Vendredi 9h - 19h40

Samedi 9h - 19h20

Dimanche 9h - 12h20

sans interruption

sans interruption

sans interruption



*Gagnez des Euros  
grâce à la carte de fidélité  
valable dans tous les Intermarché*



**25, bd. Victor Hugo - Gretz-Armainvilliers**  
**Tél. : 01 64 07 32 19 - Fax : 01 64 06 61 37**